

REHABILITATION THERMIQUE de la CITE SABATIER - DENAIN 59220

Le projet de la réhabilitation de la cité Sabatier a été retenu au titre des financements de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier du Nord et du Pas-de-Calais (**ERBM**).

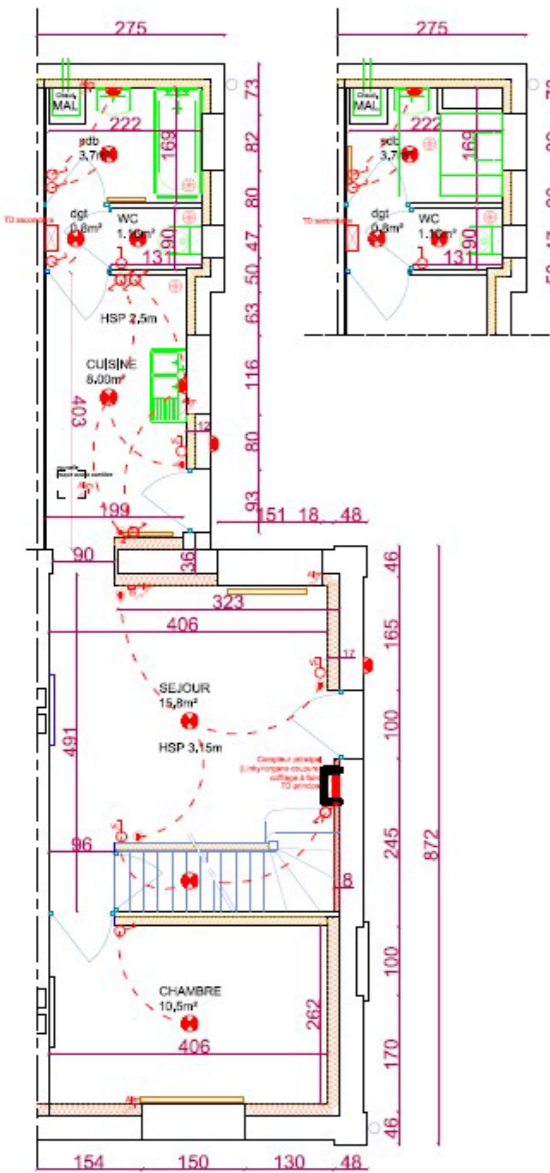
Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un projet global concernant la requalification des cités minières, en milieu occupé et amianté, afin de redonner une nouvelle esthétique soignée du patrimoine bâti existant tout en atteignant la performance énergétique minimum de 104 kWh/m²/an avec mise en oeuvre d'éco matériaux comme la laine de bois en isolation de murs intérieurs ou matériau textile type métisse en plafonds.

Les travaux seront réalisés en **opération tiroir**, avec réalisation de **5 logements de courtoisie** sur site en simultané avec **pilotage social** pour gérer les déménagements locataires et avec **désamiantage complet** des logements.

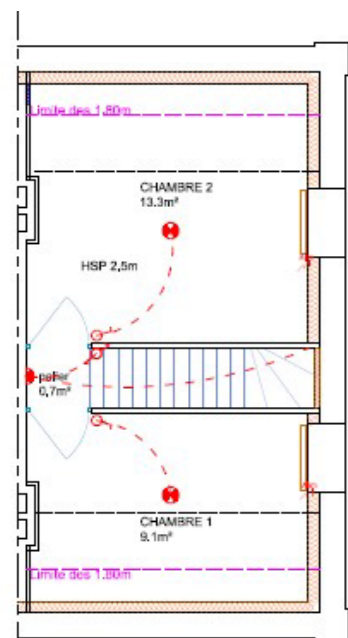
La cité est composée de 24 maisons individuelles (R+1) avec des extensions plus récentes correspondant aux améliorations d'habitat de 1980 à 1990.

Le programme de travaux envisagé est donc le suivant:

- Remplacement des menuiseries PVC plaxé gris et portes entrées en acier laqué.
- Remplacement des couvertures tuiles sur le bâtiment principal
- Isolation complète intérieure (murs/plancher cave/rampants/plafonds)
- Réfection plâtrerie, menuiseries intérieures, carrelage, sol, peintures
- Réfection complète électrique avec mise en conformité
- Réfection complète installation de chauffage avec chaudière à condensation, VMC hygrorégable et équipements sanitaires avec accompagnements veillesse par équipements adaptés et motorisés



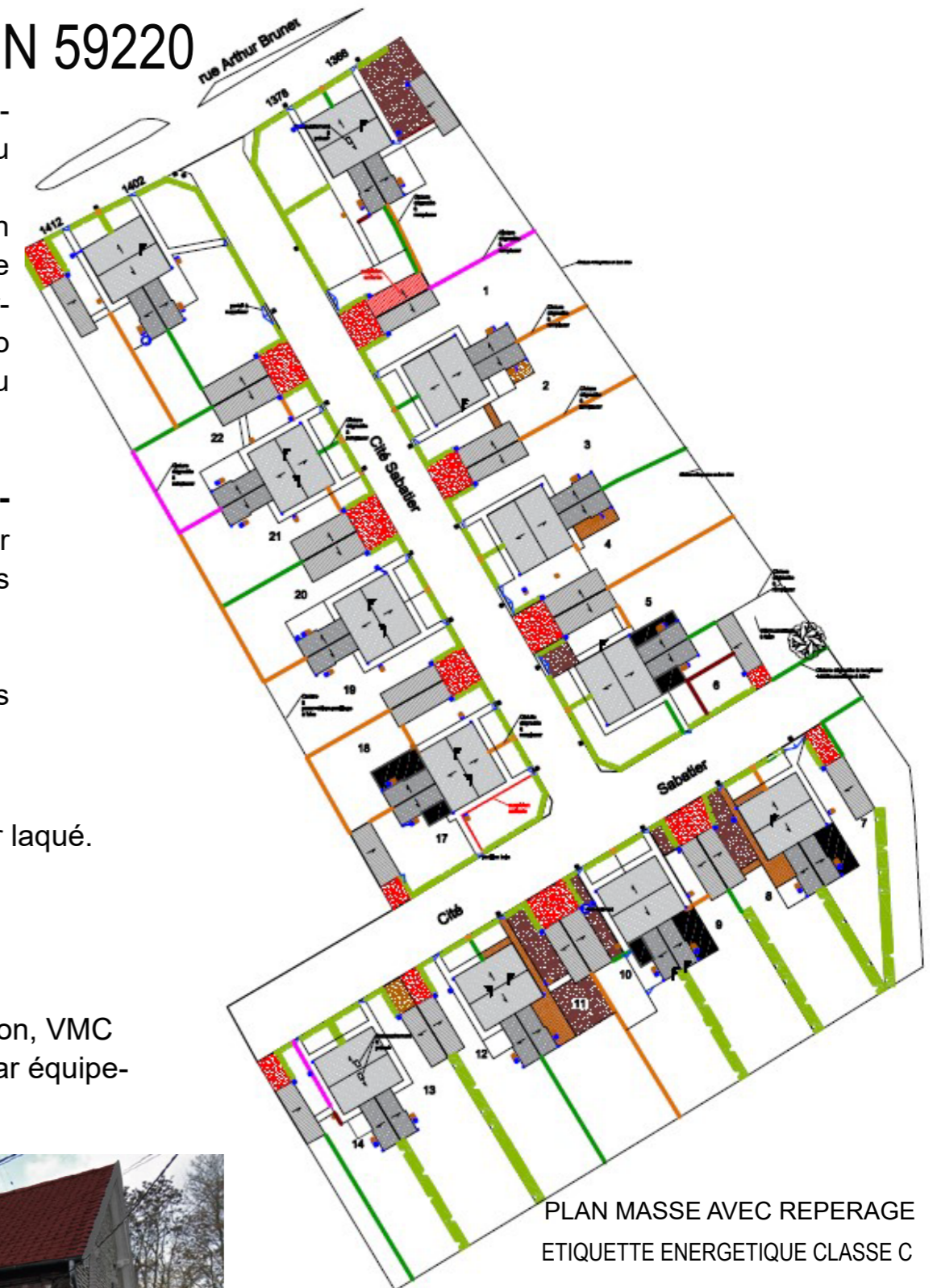
PLAN R+1



PLAN PROJETE



ETAT PROJETE - VUE APRES TRAVAUX



PLAN MASSE AVEC REPERAGE ETIQUETTE ENERGETIQUE CLASSE C

Bilan Energetique Valeurs en kWhEP/m ² de Shon		Bilan CO2 en kg/m ² .an	
Logement économe		Faible émission de GES	
Logement kWhEP/m ² .an	Logement kgCO2/m ² .an	Logement kWhEP/m ² .an	Logement kgCO2/m ² .an
<= 50 A	<= 5 A	91	19
51 à 90 B	6 à 10 B	270	58
91 à 150 C	11 à 20 C		
151 à 230 D	21 à 35 D		
231 à 320 E	36 à 55 E		
331 à 450 F	56 à 80 F		
> 450 G	> 80 G		
Logement économe		Forte émission de GES	

Nota : L'étiquette Energie et l'étiquette Emission de Gaz à effet de serre ont été établies à partir des Moteur CSTB TICe, V.1.0.3 Cteb. Elles concernent les consommations du chauffage, d'ecs, du refroidissement, de l'éclairage et des auxiliaires.